

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 05 ET 6 NOVEMBRE 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CUNVENZIONE DI FINANZIAMENTU DI L'ASSOCIU OPRA
A LECCIA CUMITATU DI QUARTIERU**

**CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION
OPRA A LECCIA COMITE DE QUARTIER (OLCQ)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans le cadre de sa politique d'insertion professionnelle des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa), la Collectivité de Corse soutient les structures proposant un accompagnement adapté aux bénéficiaires du rSa dans le cadre de leurs parcours d'insertion.

L'association Opra A Leccia Comité de Quartier (OLCQ) est l'une d'entre elles. Dans le cadre de ses missions d'insertion sociale et professionnelle, elle met en œuvre un accompagnement spécifiquement axé sur la mobilité avec le dispositif Plateforme Mobilité 2B qui offre de multiples services : bilan mobilité, auto-école, location, transport à la demande.

Les objectifs de l'association à travers la mise en œuvre du dispositif Plateforme Mobilité 2B sont d'apporter des solutions individualisées, pertinentes et durables permettant de lever les freins liés à cette problématique.

Elle se propose également de coordonner les acteurs pour des actions et dispositifs adaptés aux besoins du territoire.

Ainsi, la plateforme permet également une information des usagers et des professionnels sur les aides et les dispositifs existants. Acteur prépondérant de la structure associative Mob In Corsica, antenne régionale de Mob In France, elle a pour vocation de réunir tous les acteurs de la mobilité en Corse.

En 2019, l'association a accompagné 294 personnes par la réalisation de bilans mobilité et l'orientation vers un accompagnement adapté et les outils suivants :

- Ateliers mobilité complémentaires du bilan mobilité permettant d'aborder certaines problématiques (« *Connaître son territoire* », « *Le permis et moi* », « *le covoiturage* »)
- auto-école associative
- location solidaire
- transport à la demande.

Pour 2020, l'association OLCQ s'engage à apporter des solutions individualisées, pertinentes et durables de mobilité à 50 bénéficiaires du rSa sur Bastia et son agglomération, ainsi qu'à mutualiser et coordonner les acteurs de la mobilité sur le territoire d'intervention.

Le montant demandé à la Collectivité de Corse est de 20 000 €. Les crédits sont inscrits au budget 2020 (programme 5122, chapitre 9344, fonction 444, compte 65 748).

En conséquence, il vous est proposé :

- D'approuver l'octroi d'une subvention de fonctionnement à l'association Opra A Leccia Comité de Quartier (OLCQ) d'un montant de 20 000 €, et la convention de financement pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, annexée au présent rapport.
- De m'autoriser à signer l'ensemble des actes à intervenir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

2

PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION

SECTEUR : Direction Générale Adjointe des Affaires Sociales et Sanitaires

FONDS À REPARTIR :

Participation de la Collectivité de Corse au financement de l'association Opra A Leccia Comité de Quartier (OLCQ)

ORIGINE	BP 2020
PROGRAMME	5122
FONCTION	444
CHAPITRE	9344
COMPTE	65 748

MONTANT À AFFECTER20 000 €

MONTANT TOTAL À AFFECTER20 000 €